

Corsier-sur-Vevey

c'est par la concorde que les petites choses grandissent

Rapport de Gestion de la Municipalité de

corsier

vevey
♥

Exercice 2021





En raison de la crise sanitaire, la course annuelle a pris une forme locale inédite. Elle s'est déroulée le samedi 2 octobre 2021 entièrement sur le territoire de la commune



Le personnel communal a vendangé la vigne communale le samedi 16 octobre 2021

Généralités

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Corsier-sur-Vevey du 23^e juillet 2021 (art. 94)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021.

Conseil communal

M. Tiago Ribeiro a assuré la présidence du Conseil communal jusqu'au 31 décembre. Mme Christine Cuénod-Cochard en a assumé le secrétariat. Jusqu'au 30 juin, M. Cyril Luyet a occupé le poste d'huissier puis Mme Nena Simic l'a remplacé dès le 1^{er} juillet.

Le Conseil communal a tenu 6 séances : les 8 mars, 7 juin, 6 septembre, 11 octobre, 5 novembre et 6 décembre 2021.

Les préavis et rapports suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

- | | |
|--------------------|--|
| Préavis no 01/2021 | Reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la CIEHL au projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition à Montreux |
| Préavis no 02/2021 | Demande de crédit pour la désaffectation partielle des cimetières de Meruz et des Monts-de-Corsier, la création d'un nouveau jardin du souvenir et l'extension du Columbarium |
| Préavis no 03/2021 | Demande de crédit pour l'acquisition de nouveaux véhicules de voirie, conjointement entre les communes de Corsier et Corseaux |
| Préavis no 04/2021 | Réaménagement du Parc Chaplin, sécurisation de nouvelles zones de jeux, remplacement des engins de jeux, mise aux normes des installations existantes et mise en valeur du parc paysager |
| Préavis no 05/2021 | Demande de crédit pour l'aménagement de deux salles de classes supplémentaires dans le Collège Jaman à Corsier en vue de la rentrée scolaire 2021 |
| Préavis no 06/2021 | Nouveau règlement du Conseil communal |
| Préavis no 07/2021 | Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation de la Pinte « Le Châtelard » |
| Préavis no 08/2021 | Gestion et comptes 2020 de la CIEHL |
| Préavis no 09/2021 | Comptes 2020 du Fonds Culturel Riviera |
| Préavis no 10/2021 | Rapport de gestion de la Municipalité et comptes communaux 2020 |
| Préavis no 11/2021 | Demande d'autorisation générale de la Municipalité de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou part de sociétés immobilières, jusqu'à CHF 20'000.00 par cas, pour la durée de la législature 2021-2026 |
| Préavis no 12/2021 | Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026 |



Préavis no 13/2021	Compétence de la Municipalité de décider de dépenses extra budgétaires ayant un caractère d'urgence, législature 2021-2026
Préavis no 14/2021	Placement de capitaux, demande d'autorisation générale, législature 2021-2026
Préavis no 15/2021	Fixation des indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité, législature 2021-2026
Préavis no 16/2021	Fixation des indemnités des membres du Conseil communal
Préavis no 17/2021	Arrêté d'imposition pour l'année 2022
Préavis no 18/2021	Demande de crédit pour l'installation de modules scolaires et préscolaires provisoires sur le terrain de la Bourgette (suite du préavis no 09/2019)
Préavis no 19/2021	Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation de l'immeuble de la Pinte du Châtelard – nouveau projet
Préavis no 20/2021	Démolition du chalet sis à la rue du Collège 3 et remise en état de la parcelle
Préavis no 21/2021	Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026
Préavis no 22/2021	Budget 2022 de la CIEHL
Préavis no 23/2021	Budget 2022 du Fonds Culturel Riviera
Préavis no 24/2021	Budget communal 2022 et son annexe (budget)
Rapport no 01/2021	Réponse au postulat relatif à la protection du patrimoine arboré de la commune de Corsier
Rapport no 02/2021	Réponse au postulat « égalité salariale et équité de traitement »
Rapport no 03/2021	Réponse au postulat « sécurité jeunes écoliers »
Rapport no 04/2021	Réponse au postulat « soutien aux entreprises »



Le bureau électoral en collaboration avec le greffe municipal, s'est occupé des votations les 7 mars, 13 juin, 26 septembre, et 28 novembre.

Votations - Elections

07 mars 2021 – Votation fédérale

- Initiative populaire du 15.09.2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »
- Loi fédérale du 27.09.2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)
- Arrêté fédéral du 20.12.2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

13 juin – Votation fédérale

- Initiative populaire du 18.01.2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »
- Initiative populaire du 25.05.2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »
- Loi fédérale du 25.09.2020 sur la base légale des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie du Covid-19 (loi COVID19)
- Loi fédérale du 25.09.2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2)
- Loi fédérale du 25.09.2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

26 septembre – Votation fédérale

- Initiative populaire du 02.04.2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »
- Modification du 18.12.2020 du code civil suisse (mariage pour tous)



28 novembre – Votation fédérale

- Initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts » (Initiative sur les soins infirmiers)
- Initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort » (Initiative sur la justice)
- Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

Municipalité

L'organisation de la Municipalité s'est présentée comme suit :

Arianne Rouge
Syndique

Administration, Aménagement du territoire et police des constructions

- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- Comité de Direction du BTI
- CORAT
- Agglomération
- SAF des Côtes de Fenil
- Commission de salubrité
- Déléguée au Conseil intercommunal de l'ASR

Cédric Desmet
Municipal
dès le 1^{er} juillet 2021

Santé, Social, Sports et Logistique

- Santé publique
- Services sociaux
- Fondation Haeffli-Meylan
- Logistique (informatique)
- Naturalisation
- Sports

Bernard Schär
Municipal
Vice-syndic 2021

Finances, Economie, Culture, Sociétés, Tourisme et Cultes

- Finances, économie
- Culture
- Tourisme
- Sociétés locales et Société de Développement
- Cultes
- Naturalisation

Christian Kaelin
Municipal
dès le 1^{er} juillet 2021

Eaux et Travaux, Sécurité

- Gestion des eaux et épuration
- Services publics
- Comité de direction du SIGE
- ASR (Police, SDIS, ORPC, Ambulances)
- Société de sauvetage

**Pierre-André
Debétaz**
Municipal

Bâtiments, Vignes, Développement durable et Transports

- Bâtiments communaux
- Vignes
- Commission de salubrité
- Fondation Doret
- SAF des Côtes de Fenil
- Transports publics
- Développement durable

Michel Ceppi
Municipal

Hervé Liniger
Municipal

Ursula Bucher
Municipale, jusqu'au
30 juin 2021

Philippe Goletta
Municipal, jusqu'au
30 juin 2021



La Municipalité a édité cinq numéros Corsièran lesquels ont été distribués en février, avril, juin, octobre et décembre. Le Greffe municipal rédige ou corrige les textes à faire paraître ; il assure le tirage et la distribution du Corsièran.

Le site www.corsier-sur-vevey.ch permet de visionner les derniers numéros édités.

Voirie, Environnement, Gestion des déchets, Routes et chemins

- Routes et chemins
- Signalisation et circulation
- Voirie, parcs et jardins
- Gestion des déchets / déchèteries
- Cimetières
- Délégué à la SATOM

Education et Jeunesse, Forêts et Terrains agricoles

- Association scolaire
- Cantine scolaire / Ondine
- Garderies
- Jeunesse et prévention
- Forêts
- Terrains agricoles

Santé, Social, Tourisme et Culture

- Tourisme
- Culture
- Economie
- Fondation Chaplin et Haeffli-Meylan
- Conservatoire
- Santé publique
- Services sociaux
- Naturalisation
- Commission de salubrité
- Réseau REVE / Garderies

Eau et Travaux

- Gestion des eaux et épuration
- Comité de Direction du SIGE
- Services publics

La charge des municipaux, ressortant de l'année écoulée, se présente comme suit :

- une part fixe correspondant à la fois à la responsabilité de la charge publique, à l'analyse des dossiers et à la participation aux séances hebdomadaires de la Municipalité ainsi qu'à la participation aux séances du Conseil communal (pour mémoire cette part est rémunérée sous la forme d'une indemnité fixe versée 12 fois à laquelle s'ajoute un droit aux vacances de 10.64%).
- une part variable payée sous forme de «vacations» dont le tarif horaire a été fixé à CHF 50.00 durant le 1^{er} semestre puis à CHF 58.00 dès juillet 2021, à laquelle s'ajoute également un droit aux vacances de 10.64%. En 2021, 2'136 vacations ont été versées pour les 7 municipaux, dont 632 à la syndique, ce qui représente une moyenne de 250 heures annuelles pour les autres membres de la Municipalité. Pour mémoire, en 2020, le total des vacations s'était élevé à 1'862 dont 628 pour la fonction de syndique.

Le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 1'081 lettres (1'068 en 2020) par le Greffe municipal. Le courrier électronique, bien que non quantifié, est devenu prépondérant et un nombre très conséquent d'e-mails a été géré par l'administration communale. Le registre des procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité comprend 366 pages (357 en 2020). S'ajoutent à cela, les procès-verbaux des séances spéciales, la rédaction des préavis, rapports, circulaires, avis dans les journaux, permis de construire, l'organisation des élections et votations, la tenue du registre civique, l'administration des immeubles et jardins communaux, la gestion du personnel, la location des salles communales, la réception et la diffusion du courrier en interne et aux municipaux, le classement et l'archivage.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »
Henry Ford



« Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. »
Zinédine Zidane



Personnel communal

En 2021, l'état nominatif du personnel était le suivant :

Administration communale

Benoît Demierre, responsable de l'administration
Magali Décosterd, secrétaire municipale adjointe
Maria Dolores Abella, adjointe à la bourse communale
Gina Delafontaine, préposée à l'office de la population, départ à la retraite au 30 septembre 2021
Chrystelle Bösch, préposée à l'office de la population dès le 1^{er} octobre 2021
Viviane Davaz, secrétaire
Fabia Guérin, secrétaire, départ au 31 juillet 2021
Carine Meister, secrétaire, engagée au 1^{er} novembre 2021
Doriane Kovar, apprentie

Service des bâtiments communaux

Yvan Schmid, responsable du service des bâtiments communaux
Helena Ferreira
Christian Jaquier
Jérémy Pfefferlé
Patrick Truan
Hernâni Gonçalves, apprenti
Cédric Corthésy, stagiaire
Martine Berchem
Corinne Bonjour
Béatrice Chollet
Jacqueline Denis
Claudine Juillard
Christiane Mayor, départ au 31 août 2021
Catherine Chaudet, engagée au 1^{er} septembre 2021
Patricia Rizzo
Janine Rüfenacht, départ au 31 mars 2021
Christophe de Graffenried, engagé au 1^{er} avril 2021
Simone Vigneron

Service de voirie

Nicolas Grangier, responsable du service de voirie
Francis Arrot
Oscar Bloch, départ à la retraite au 31 mai 2021
Alexandre Chaudet
Tiago Miguel Costa Lopes
Jorge Fernando de Oliveira Lopes
Ljubisav Stevanovic
Francisco Zeferino
Damien Grandjean, apprenti engagé au 1^{er} août 2021
Christophe Décosterd

Organistes

Peter Braganza
Eri Takata

EGZEKO – Animation jeunesse (pour le compte de l'ASIC)

Thierry Chevalley
Suzy Favre départ au 31 août 2021
Axelle Müller, engagée au 1^{er} septembre 2021
Giovanna Puopolo Muller



Personnel du Bureau Technique Intercommunal

A consulter dans le rapport d'activité du BTI en 2021 (annexé au présent rapport).

Coordonateur de la vie communale et associative

Samuel Liniger, engagé au 1^{er} janvier 2021

Vie communale et associative

Trait d'Union - rapport d'activité 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune de Corsier-sur-Vevey s'est dotée d'un outil supplémentaire dans son soutien à la vie associative du village en créant un service mené par un coordonateur de la vie communale et associative. L'intitulé « TRAIT D'UNION », témoin de cette volonté de faciliter les contacts entre sociétés locales, autorités et population, s'est imposé comme une évidence pour désigner ce service.

L'activité de ce dernier s'est d'abord concentrée sur sa mise en place et sa présentation (cahier des charges, séances de présentation aux sociétés et autres services communaux, mise à jour de la liste des sociétés, centralisation du matériel communal à disposition des sociétés, etc.). Par la suite, Trait d'Union a été actif dans le cadre de mandats octroyés par la Municipalité (Village et Quartiers solidaires, diagnostic communication, projet intergénérationnel « on pense à vous », rallye pédestre du 1^{er} août, Compagnie de théâtre Dopamine, sortie du personnel et conseil communal, fenêtre de l'Avent de la Municipalité, sortie des aînés, tribunes des sociétés no 4 et 5) et a apporté son soutien à différentes sociétés locales (Marché Bio DàC, Corsier Resort, Nuit du vin cuit, Noël au village et diverses réservations ponctuelles de salles et matériel communal). Finalement, l'exercice c'est clôturé par la mise en place du site www.trait-union-corsier.ch, vitrine des sociétés du village.

La création de Trait d'Union a reçu un très bon accueil auprès de la plupart des sociétés locales et services rencontrés. Le fait d'avoir un référent unique capable de simplifier et assumer bon nombre de démarches contraignantes a été fort apprécié. Néanmoins, la situation sanitaire liée au COVID a eu un impact significatif sur l'activité du coordonateur. Une grande partie de l'offre culturelle et sportive de la commune a subi de conséquentes perturbations tout au long de cette exercice et il est dès lors très difficile de pouvoir estimer à ce jour si cette prestation est suffisante ou non. Une période plus apaisée sera nécessaire pour se déterminer de manière plus efficiente.

Affaires sociales

Agence régionale d'Action Sociale Riviera

Le rapport de l'agence régionale d'Action Sociale est consultable sur le site www.arasriviera.ch.

ASANTE SANA

Le rapport annuel de l'association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois est consultable sur le site <https://2021.rapport-asantesana.ch>



[La participation à la cohésion sociale](#)

Les communes vaudoises participent depuis plusieurs décennies aux dépenses sociales cantonales. Cette participation, appelée désormais participation à la cohésion sociale, se compose du coût de différents régimes sociaux et sa répartition entre les communes s'effectue selon la méthode péréquative en vigueur.



Joyeux anniversaire

Alles Gute zum Geburtstag

Happy Birthday

BUON COMPLEANNO

Feliz cumpleaños

Wszystkiego najlepszego

Les Contributions communales

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Subventions communales versées à des institutions communales ou régionales	915'876.40	898'293.80
Polyval	1'000.00	1'000.00
Préparation à la retraite	1'710.00	1'981.50
Passeport-Vacances	2'040.00	200.00
ARAS - Buts optionnels	21'683.15	18'119.15
Commission prévention Riviera	3'420.00	3'363.00
Jardin d'enfants La Souris Verte	0.00	6'000.00
Réseau REVE	541'670.40	506'739.00
Garderie/Jardin d'enfants La Tourmaline	2'000.00	2'000.00
Ondine (accueil extra-scolaire)	342'352.85	358'891.15
Subventions communales versées à des institutions cantonales	2'263'186.10	2'210'312.20
Participation à la cohésion sociale	2'239'656.00	2'182'701.00
Société Vaudoise de Probation	650.00	650.00
Fondation accueil de jour	17'100.00	16'815.00
Inspectorat du Travail	5'780.10	10'146.20
Fonds social		
Total net des mouvements	11'935.40	12'250.00

Nonagénaires

Onze personnes ont fêté leur 90^{ème} anniversaire en 2021 sur la commune. Une délégation municipale, respectant le choix de chacune, a rendu visite à 10 d'entre elles, parmi lesquelles certaines n'ont pas souhaité être prises en photo (Raymond Conterio, Lina Groux, Nelly Mouron).



Nadir Bastian



Angèle Bona



Elisabeth Cochard



Jacqueline Cochard



Juana Eugenia Urrita



Paul Hunziker



Carmela Tuberoso

Territoire, Bâtiments, Transports et Développement durable



Police des constructions

Examen de projets en relation avec l'application des dispositions légales et réglementaires en la matière. Le rapport d'activité du Bureau technique intercommunal (BTI) et les comptes 2021 se trouvent dès la page 11 des annexes au présent rapport

Aménagement du territoire communal

De nombreux dossiers ont été traités durant l'année, dont les principaux sont énumérés ci-après :

Zones de réserves

Suite à la levée des oppositions par le Conseil communal, deux recours ont été déposés au Tribunal fédéral qui les a rejetés en février 2021. Dès lors l'entrée en vigueur du plan et du règlement des zones réservées communales est effective.

Quant aux zones réservées cantonales appliquées sur trois parcelles communales, les procédures au Tribunal Cantonal se poursuivent pour deux d'entre elles.

PAC Lavaux

A la suite des observations et oppositions, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil un projet modifié dans lequel il propose trois assouplissements concernant la culture de la vigne, les capites et les murs de pierres. Il appartient maintenant à la commission parlementaire d'examiner le plan, son règlement, les oppositions et remarques émises lors de la mise à l'enquête.



Plan d'Affectation Communal (PACom)

Plusieurs séances ont été tenues en 2021 avec le mandataire du bureau d'urbanistes ainsi qu'avec Messieurs Ferrari et Sherif du Bureau Technique Intercommunal afin de préparer le règlement et les plans du PACom. Il a été nécessaire d'y inclure les nouvelles demandes du Canton concernant les dangers naturels de même que la préparation aux démarches participatives.



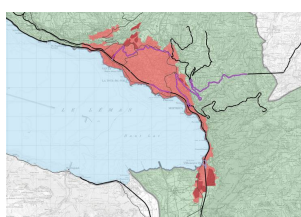
Une rencontre de présentation sur l'avancement du projet a été organisée à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL). La séance de travail et d'échanges, prévue avec ce même service, sur les différentes problématiques rencontrées, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2021.

Plan d'extension partiel (PEP) « A Nant »

Ce plan a été validé par la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement). Les travaux de l'aménagement de l'arrêt de bus n'ont pas encore débuté.

Projet d'Agglomération

L'agglomération Rivelac est composée de 19 communes (14 communes vaudoises et 5 communes fribourgeoises) qui se sont regroupées par une convention en partenariat avec les Cantons de Fribourg et de Vaud.



Périmètre de l'Agglomération Rivelac

Les séances et ateliers organisés en 2021 se rapportaient au projet des statuts, au système de gestion des zones d'activités (SRGZA) et à la planification directrice cantonale. La Zone de Fenil est validée comme zone stratégique cantonale.

Cartoriviera

La plateforme évolue régulièrement. Dès 2021 Cartoriviera propose aux citoyennes et citoyens la possibilité de signaler des problèmes sur le domaine public grâce à un nouveau service en ligne baptisé « Signalements-Riviera ».

Commission consultative d'urbanisme

Cette Commission était composée jusqu'au 30 juin de M. Jean-Martin de Giorgi, M. Agostino Lanzillotta, M. Cédric Desmet et Mme Christine Cuénod-Cochard (hors Conseil communal), puis dès le 1er juillet 2021 de Mme Véronique Deparis, Mme Jocelyne Henry Baudois, Mme Jessica Ribeiro et M. Vincent Volet. Elle ne s'est réunie en 2021 qu'à une seule occasion, pour l'étude d'un projet de rénovation à la Dautère.

Commission consultative circulation (C3)

Cette Commission était composée de Mme Valérie Rapsode, M. Xavier Fonjallaz et M. Steven de Palézieux (hors Conseil communal depuis le mois d'août). Elle n'a pas été renommée au 1er juillet 2021.

Bâtiments communaux

Salles communales

La statistique du nombre d'occupation est la suivante :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Grande salle – Locations	44	23
Salle de Château 2	90	53
Salle du Château 4 (Conseil Communal)	36	33
Pavillon Chaplin	114	80
Rotonde	64	41
Four banal	17	1
Caveau – Centrale 1	31	8

Loyers communaux

Au vu des variations minimales du coût de la vie et du taux hypothécaire, les loyers des immeubles communaux n'ont pas été modifiés en juillet 2021.

Collèges

- **Salles de classes** : deux nouvelles salles de classes ont été créées dans le Collège Jaman à Corsier. Les travaux se sont déroulés dans le courant des vacances scolaires afin que les locaux soient prêts pour la rentrée d'août. La direction des écoles et les enseignants sont satisfaits du résultat.
- **Pavillons scolaires** : Une demande de crédit pour l'installation de modules scolaires et préscolaires sur le terrain de la Bourgette (préavis municipal 18/2021) a été acceptée par le conseil communal le 5 novembre 2021. Après d'importantes et constructives séances entre l'ASIC et les Municipalités du Cercle tous les éléments administratifs ont été réglés et solutionnés. Une 2^{ème} enquête publique est parue le 3 novembre pour se terminer le 2 décembre 2021. Une opposition a été déposée et le traitement est en cours par la Municipalité. En parallèle le bureau d'ingénieurs mandaté travaille sur le dossier de plans afin de pouvoir commencer les travaux en 2022.



Routes et chemins

Divers travaux d'entretien courants ont été réalisés et les divers chantiers communaux ont été poursuivis selon le programme établi. Seule la réfection de l'enrobé de la route de Nant a été reportée en 2022 afin de tenir compte des travaux engagés par l'Office fédéral des routes dans le secteur.



Parc Charlie Chaplin

Grâce à une météo favorable, les travaux liés au réaménagement du Parc ont pu être déjà réalisés en grande partie avant la fin de l'année 2021. La planification envisagée a été dès lors respectée et les travaux se déroulent comme prévu.

Cimetières de Meruz et des Monts-de-Corsier

L'annonce de la désaffectation des cimetières de Meruz et des Monts-de-Corsier a été publiée, affichée et communiquée dès le 27 août 2021 en vue du début des travaux annoncés à partir du 1^{er} mars 2022.

Commission consultative Agenda 21

Pour l'année 2021, elle a été composée de Mesdames Anabelle Reber, Françoise Burger et Martine Meier ainsi que de Monsieur Bernard Savoy (hors Conseil communal) jusqu'au 30 juin 2021 puis de Mesdames Sandra Jamet, Manuela Marquis et Sophie Novy-Masson et de Monsieur Damien Chenevard. Elle est présidée par Monsieur Pierre-André Debétaz.



L'équipe actuelle de voirie se compose de 8 employés, un demi-poste étant réservé à l'employé chargé de la surveillance de l'emplacement pour conteneurs du Parc Chaplin. Depuis août 2021 le service de voirie forme un apprenti agent d'exploitation orientation voirie. Le collaborateur de la déchetterie de Praz-Libon est également compté dans les 8 ainsi que le petit pourcentage du lundi payé à l'heure pour la surveillance de la déchetterie de la Planie.

Voirie

Tâches essentielles du service :

- entretien des routes et chemins communaux, dont le réseau est important surtout aux Monts-de-Corsier (environ 30 km) ;
- entretien de tronçons de routes cantonales, suite au transfert de ces travaux de l'Etat aux communes ;
- entretien des surfaces vertes au village, en particulier au parc Chaplin et certaines parcelles communales ;
- ornementation florale de l'ensemble de la commune et arrosage ainsi que taille des arbres ;
- entretien des cimetières, des fontaines et des emplacements pour conteneurs ;
- ramassage de certains déchets encombrants, vidange des corbeilles à déchets et autres poubelles communales ;
- déneigement des routes et chemins communaux, fraisage des amas de neige sur les trottoirs, rues et places ainsi que pose et dépose de pare-neige aux Monts-de-Corsier ;
- contrôle périodique et entretien des ruisseaux, coulisses, regards, grilles, réserves incendie, afin d'assurer l'écoulement des eaux ;
- gestion du matériel de signalisation ainsi que mise en place ;
- affichage au pilier public des Monts-de-Corsier (Hautigny).

Véhicules

Le Service de voirie dispose de véhicules pour les diverses opérations décrites précédemment, tels que :

- véhicule Transporter Lindner Unitrac 95, acquis en novembre 1999, utilisé pour le déneigement, l'épavage et l'entretien des routes et chemins ;
- véhicule Lindner Unitrac 102L acheté en 2013 et utilisé pour toutes sortes de transports ainsi que pour le déneigement ;
- tracteur John Deere acheté en 2005 et utilisé pour le fauchage et l'entretien du parc communal et des surfaces vertes, équipé d'une remorque ainsi que d'une citerne de 800 litres permettant l'arrosage de toute l'ornementation florale du village ;
- véhicule léger Isuzu D-Max, acquis en mai 2008, utilisé pour tous types d'interventions et de transports ;





- véhicule Tremo X56 avec pont basculant acquis d'occasion en juin 2021 et utilisé pour toutes sortes de transports ainsi que pour le déneigement ;
- diverses machines à main telles que fraiseuse à neige, tondeuse à gazon, saleuse, gravillonneuse, et chariot électrique L3T.

Il faut d'autre part rappeler que des tracteurs privés, équipés de lames à neige et conduits par leurs propriétaires, participent au déneigement des routes et chemins aux Monts-de-Corsier, à la demande de la commune.

[Déchèterie intercommunale](#)

[« En Praz-Libon »](#)

Le rapport d'activité et les comptes 2021 de la déchèterie de Praz-Libon se trouvent dès la page 5 des annexes au présent rapport.



Déchèterie

Ordures ménagères

Nous récapitulons ci-après le tonnage des ordures et autres déchets ramassés (hors déchèterie de Praz-Libon), ainsi que les charges financières pour la commune.

		2021	2020
TOTAL RECAPITULATIF			
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	1'019'581	970'080
CHF	Transport	239'653	237'948
CHF	Elimination	102'485	99'333
DECHETS MENAGERS			
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	599'028	532'550
CHF	Transport	98'458	100'351
CHF	Elimination	69'002	64'776
STATISTIQUES p/habitant			
	Nbre d'habitants	3'390	3'420
<i>Kg</i>	<i>Qté de déchets p/habitant</i>	301	284
CHF	Coût brut p/habitant	101	99
CHF	Coût brut p/tonne	336	348

Office de la population

Statistiques

Statistique fédérale de la population

Depuis 2011, c'est le registre cantonal des personnes (RCPers) qui est utilisé pour la statistique annuelle de la population et le registre SYMIC de l'Office fédéral des migrations pour la population étrangère.

Evolution de la population de 2015 à 2021 (selon statistique fédérale)

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Suisses	2250	2253	2274	2298	2'337	2'303
Etrangers	1153	1143	1112	1065	1'083	1'087
Total	3403	3396	3386	3363	3'420	3'390

Durant l'année 2021 :

- 362 personnes ont emménagé dans notre commune, alors que, dans le même laps de temps, notre village a vu le départ de 388 habitants ;
- 33 changements d'adresse ont été effectués dans la commune ;
- 16 naturalisations ont abouti (ressortissants des pays suivants : France, Royaume Uni, Portugal, Canada, Lettonie, Allemagne, Syrie et Maroc) ;

Nous avons aussi eu le bonheur d'enregistrer 32 naissances (14 garçons et 18 filles) et avons constaté 22 décès (13 hommes et 9 femmes).

Ces 3'390 habitants se répartissent comme suit :

- 9 à Corsier
- 12 aux Monts-de-Corsier
- 9 à Fenil



Population résidente permanente au 31.12.2021

	Population suisse		Population étrangère		Total
Corsier-sur-Vevey	2'303	(67.93%)	1'087	(32.07%)	3'390
Blonay	4'853	(77.14%)	1'438	(22.86%)	6'291
Chardonne	2'320	(75.37%)	758	(24.63%)	3'078
Corseaux	1'687	(72.37%)	643	(27.63%)	2'331
Jongny	1'319	(73.07%)	486	(26.93%)	1'805
La Tour-de-Peilz	8'516	(69.67%)	3'706	(30.33%)	12'222
Montreux	14'598	(56.12%)	11'414	(43.88%)	26'012
St-Légier-La Chiésaz	4'253	(75.48%)	1'381	(24.52%)	5'634
Vevey	11'742	(59.54%)	7'979	(40.46%)	19'721
Veytaux	618	(64.91%)	334	(35.09%)	952

Attestations et divers

L'Office de la population a procédé à l'établissement de 165 cartes d'identité.

Frontaliers

211 frontaliers travaillent à Corsier dont 140 sont employés chez Merck Serono SA et les 51 autres dans différentes PME de notre commune.

Demandeurs d'asile

35 demandeurs d'asile séjournent à Corsier au 31 décembre 2021. L'Office de la population procède au renouvellement de leur demande d'asile et délivre les autorisations provisoires.

Chiens

Lors du recensement, il a été dénombré 215 chiens.

Police, SDIS et Protection civile

Le rapport de l'Association Sécurité Riviera est consultable sur le site : www.securite-riviera.ch.

Association scolaire intercommunale

Les pages 29 et suivantes des annexes au présent rapport résument les activités de l'Association scolaire intercommunale en 2021, dont celles du service d'animation jeunesse du Cercle de Corsier (EGZEKO) et de l'accueil parascolaire Ondîne.

Finances communales

En complément aux commentaires figurant dans la brochure des comptes annexée, la Municipalité tient à apporter les appréciations suivantes :

Comptes communaux

Généralités

L'année 2021 se clôture, du point de vue financier, de manière très satisfaisante. La crise sanitaire n'a guère impacté les comptes 2021, mis à part par l'application de mesures de soutien aux entreprises ou locataires commerciaux.

La plupart des charges ont été bien maîtrisées et aucun écart significatif n'est à relever entre les dépenses prévues et effectives.

Le résultat 2021 a permis de virer à la réserve pour investissements futurs un montant de CHF 1'062'000.00 et de comptabiliser des amortissements extraordinaire de quelques CHF 730'000.00. Le solde a été quant à lui entièrement porté en augmentation du compte Capital.



Le rapport annuel 2021 de la Direction des écoles est consultable sur le site www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/rapports-annuels

La comparaison entre les comptes 2021 et le budget 2021, ainsi que les comptes 2020, est notamment présentée de manière condensée à la page 5 de la brochure des comptes.

Les commentaires figurant sur les pages paires du document permettent de mieux comprendre les raisons des différences constatées.



L'entier du montant des réserves n'est pas disponible sous forme de liquidités. Ceci est dû au principe retenu de ne pas recourir systématiquement à l'endettement lors de la recherche de financement de projets d'investissement communaux, mais d'utiliser en priorité les liquidités disponibles, quelle que soit leur origine.

Appréciation générale des comptes de résultat

La Commune de Corsier voit une nouvelle fois ses comptes se clôturer sur un résultat bénéficiaire. Il est par ailleurs intéressant de constater une grande stabilité générale entre les comptes 2020 et 2021. Cela permet de conserver un regard positif et confiant sur l'avenir financier de la Commune.

Proposition de bouclage

Au vu de l'excédent de recettes de cet exercice, il a été décidé d'attribuer le bénéfice de CHF 76'138.86 au Capital, lequel se voit porté à hauteur de CHF 1'634'166.04.

Détermination du Cash-flow

La page 44 de la brochure des comptes présente la détermination du Cash-flow de l'exercice 2021. Dans ce document, la politique d'amortissement ainsi que d'attribution et de dissolution des réserves est détaillée.

Flux de Fonds

La page 45 de la brochure des comptes présente la reconstitution de la variation de la trésorerie en partant du Cash-flow. La politique d'investissement et de financement s'y trouve explicitée.

Bilan

Comme déjà relevé, suite à l'enregistrement de l'excédent de recettes de l'exercice 2021, le Bilan fait apparaître au Passif un Capital de CHF 1'634'166.04.

Endettement

Les conditions proposées sur le marché des capitaux ont entraîné pour la première fois le versement d'intérêts négatifs. Leur montant, cumulé aux frais ordinaires (compensés par ailleurs par les intérêts touchés sur les emprunts en cours), correspond au montant porté aux prévisions pour les charges liées à l'endettement (compte no 3220.00, section 220). Au 31 décembre 2021, la commune présente un endettement financier net nul.

Réserves

Les réserves de la commune sont présentées à la page 53 laquelle permet, outre l'identification des réserves affectées, de visualiser la part des réserves bloquée dans des préavis adoptés et ouverts ainsi que la part de réserves « libre » pour des projets à venir.

Préavis clôturés en 2021

Le tableau ci-dessous présente de manière résumée les divers préavis bouclés au cours de l'exercice écoulé, les montants alloués, le total effectivement dépensé et la différence constatée.

Préavis	Résumé du titre du préavis	Décision	Tl alloué	Tl effectif	Différence
01/2017	Réf. chemins AF-étape I	03.04.17	1'949'000.00	1'645'082.20	-303'917.80
01/2018	Rempl. Conduites Meruz	12.03.18	498'000.00	528'882.20	+30'882.20
04/2020	Panneaux photovol. écoles	09.03.20	110'000.00	108'441.50	-1'558.50

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2021

Le rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2021 est joint au présent document.



Conclusions

Au terme de ce rapport, nous nous plaignons à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil tout au long de l'année et nous le remercions de son appui.

Nos remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés corses, ainsi qu'au personnel communal toujours autant sollicité par le volume des tâches à accomplir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :


le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey


- vu le présent préavis sur la gestion et les comptes pour l'année 2021,
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée de rapporter sur ces objets

d é c i d e

- a) d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2021 tels que présentés ;
- b) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité
la syndique le secrétaire


A. Rouge


B. Demierre

